Compagnie Nationale du Rhône
L'ENERGIE A L'ETAT PUR

Région RhôneAlpes

l'ain Conseil général

SAVOIE LE DÉPARTEMENT

ViaRhôna entre La Balme et Virignin

Franchissement du Rhône

19èmes rencontres des Départements & Régions cyclables

SAVOIE

LE DÉPARTEMENT

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

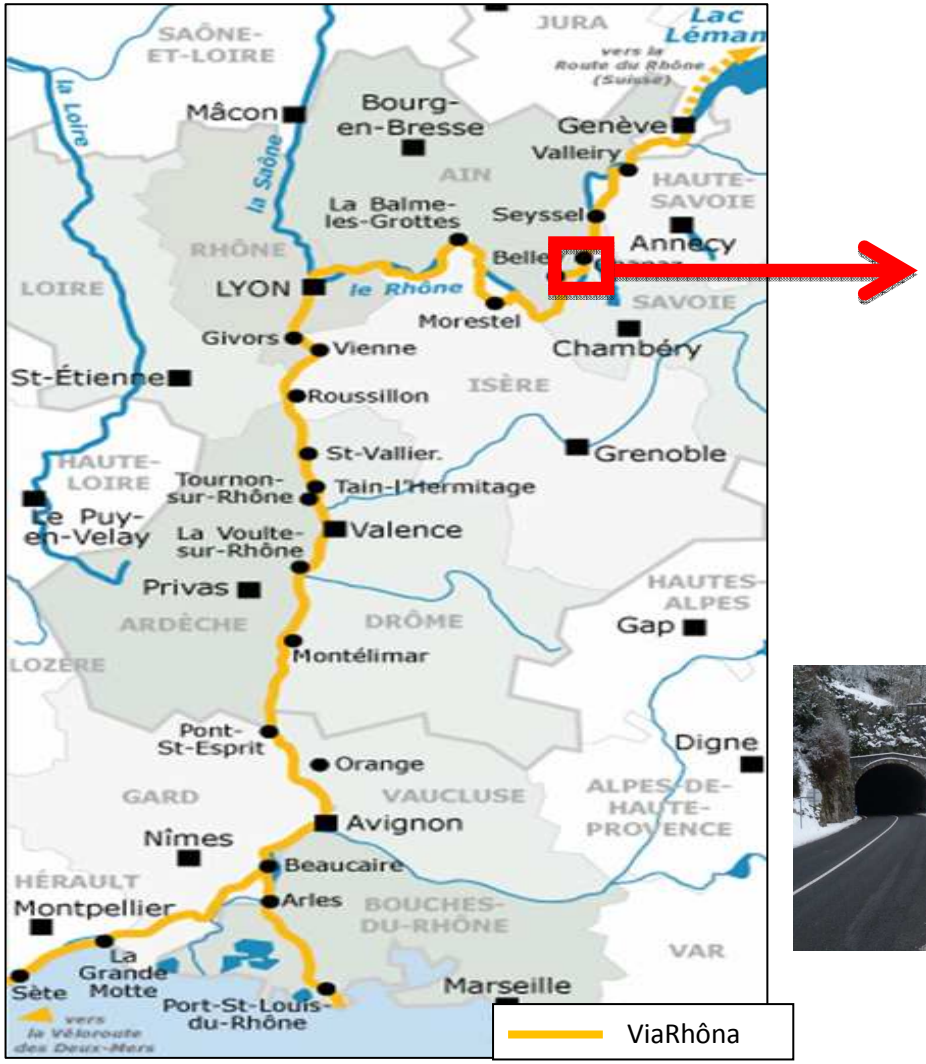

ViaRhôna

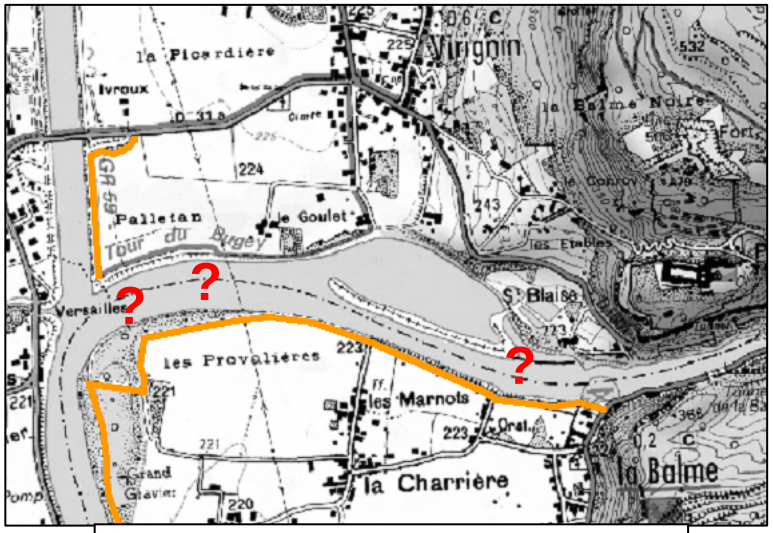

Sections ViaRhôna réalisées

? Franchissement du Rhône naturel et continuité

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Le paysage

Le milieu naturel

Le site classé du défilé de Pierre-Châtel

Le monument historique
de l'Ancienne Chartreuse

SAVOIE

LE DÉPARTEMENT

ENJEUX TOURISTIQUES ET ÉCONOMIQUES

La mise en valeur touristique du défilé de Pierre-Châtel

Les activités nautiques

Le site portuaire de Virignin

ETUDE PRÉLIMINAIRE
MAÎTRISE D'OUVRAGE ET PARTENARIATS

- Coût de l'étude : 70 k€

- Financement à parts égales entre la Région Rhône Alpes, la Compagnie Nationale du Rhône, le Département de l'Ain et le Département de la Savoie (maître d'ouvrage des études)

- Mise en place d'un Comité de pilotage regroupant ces quatre partenaires ainsi que les collectivités locales concernées :

  - Syndicats mixtes du Pays du Bugey et de l'Avant-pays savoyard
  - Syndicat du haut Rhône
  - Communauté de communes Bugey sud et de Yenne
  - Communes de Virignin et de La Balme.

ETUDE PRÉLIMINAIRE
OBJECTIFS DE LA MISSION

Objectifs de la mission

– Identification des contraintes fonctionnelles, environnementales et paysagères du site

– Etude de l'ensemble des solutions alternatives possibles (notion d'exhaustivité) :

- Systèmes téléportés,
- Navette fluviale,
- Navette routière,
- Passerelle,
- Ouvrage d'art rigide.

– Choix d'une solution

POINTS DE FRANCHISSEMENT

5 points de franchissement étudiés et 1 retenu

- positionnement paysager optimal
- impact environnemental très limité

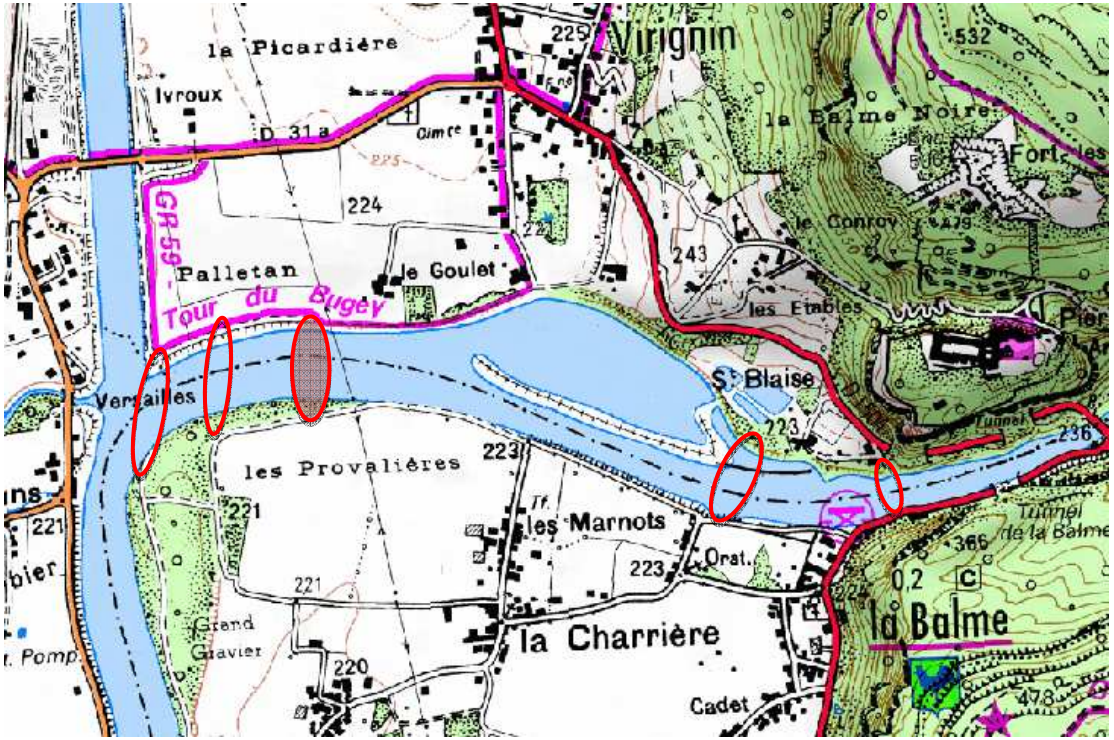

Emplacement rive droite (côté Virignin)

Emplacement rive gauche (côté La Balme)

SOLUTION TECHNIQUE

Passerelle suspendue

170 mètres de longueur pour 2,20 de largeur environ

accessible aux personnes à mobilité réduite

coût : environ 1,25 M€

SAVOIE
LE DÉPARTEMENT

OBJECTIFS

Offrir un franchissement

- intégré dans l’environnement et le paysage,
- constituant une attractivité touristique,
- compatible avec la navigation fluviale.

MAÎTRISE D'ŒUVRE ET PROCÉDURES

Consultation en cours

mission AVP : études d'avant projet
mission PRO : études de projet
mission ACT : assistance à la rédaction et à la passation des contrats de travaux
mission VISA : visa des documents d'exécution

étendues aux missions complémentaires (MC) suivantes :

MC 1 enquête publique codes de l'environnement et de l'expropriation
MC 2 loi sur l'eau
MC 3 défrichement
MC 4 site classé et monuments historiques
MC 5 espèces protégées.

Financement (idem étude préliminaire) : à parts égales entre la Région Rhône Alpes, la Compagnie Nationale du Rhône, le Département de l'Ain et le Département de la Savoie (maître d'ouvrage des études) après déduction des éventuels crédits Etat (CPER/FNADT) et Europe

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- **Maîtrise d'œuvre et procédures** : 2015
- **Enquête publique** : 2016
- **Début travaux** : 2017 (2018 si présence d'espèces protégées)